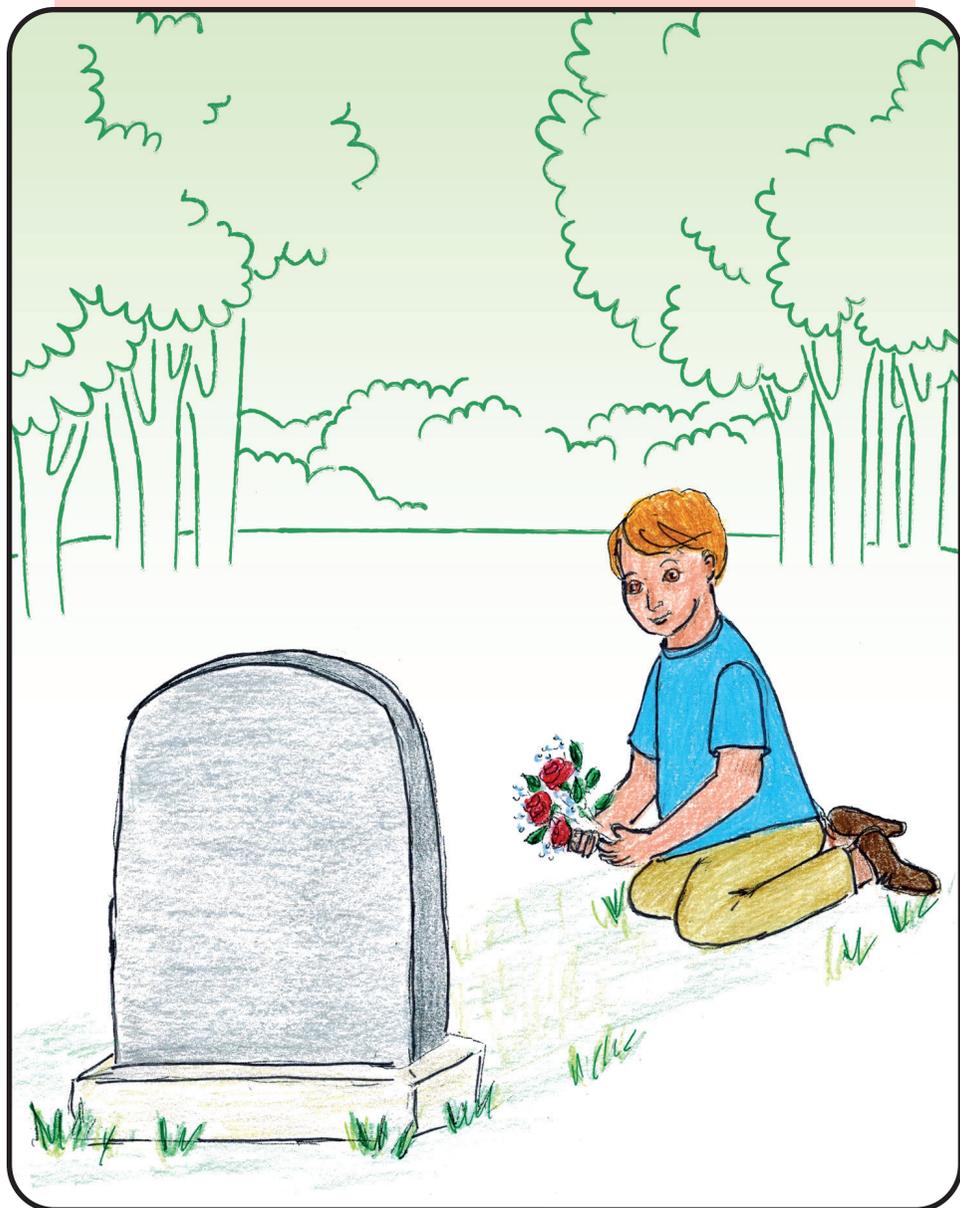
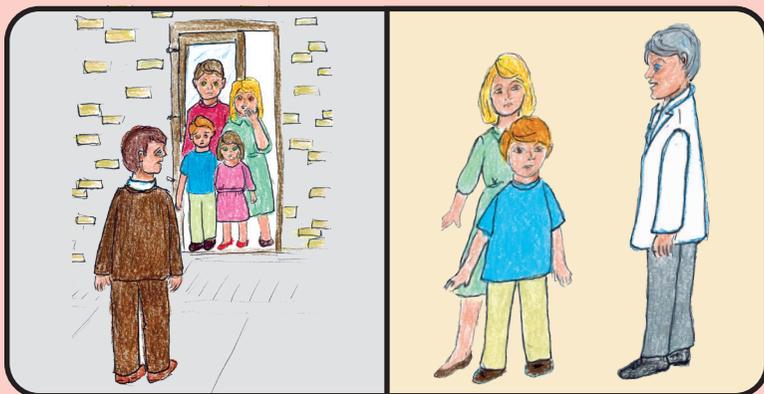


# La mort d'une personne



Aujourd'hui, j'ai appris une nouvelle.  
Une personne que je connais est décédée.  
Décéder veut dire mourir.

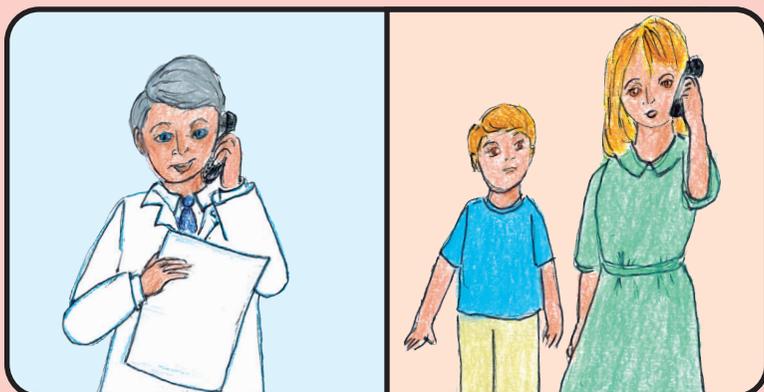


Quand une personne meurt,  
ce n'est pas de ma faute.

On peut mourir pour plusieurs raisons :

- suite à un accident
- quand on est âgé
- suite à une maladie
- ou pour d'autres raisons.

La mort d'une personne peut être  
prévisible ou inattendue.



Lorsqu'une personne décède,  
elle ne sera jamais vivante.

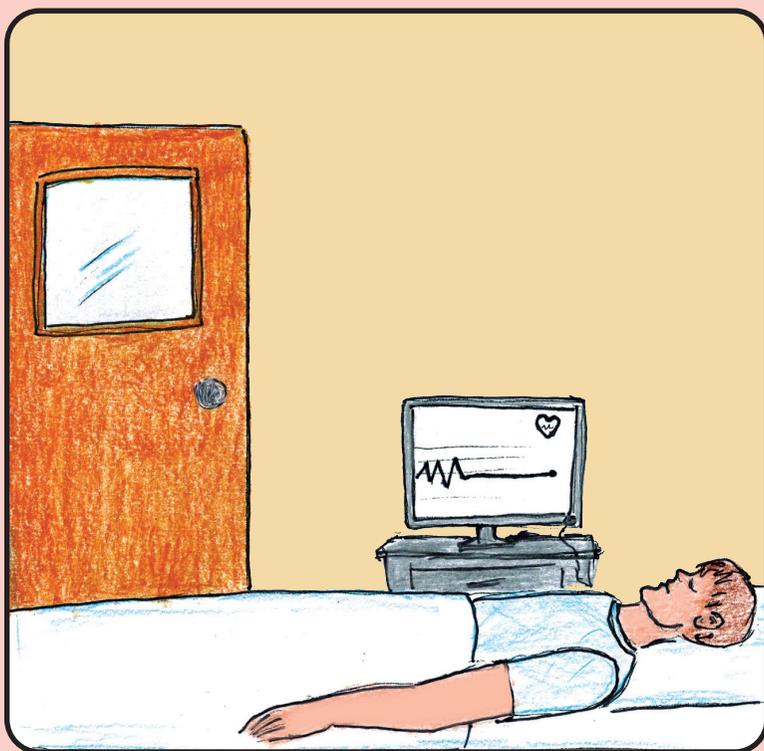
Son cœur arrête de battre.

Elle ne respire plus.

Elle ne peut plus voir, ni entendre,  
ni marcher, ni parler.

Toutes les parties du corps  
cessent de fonctionner.

C'est comme ça  
pour toutes les personnes  
qui meurent.



Au Québec, environ 65 000 personnes  
décèdent par année.

La mort d'une personne, apporte  
des changements dans la vie des gens qui  
connaissent la personne décédée.

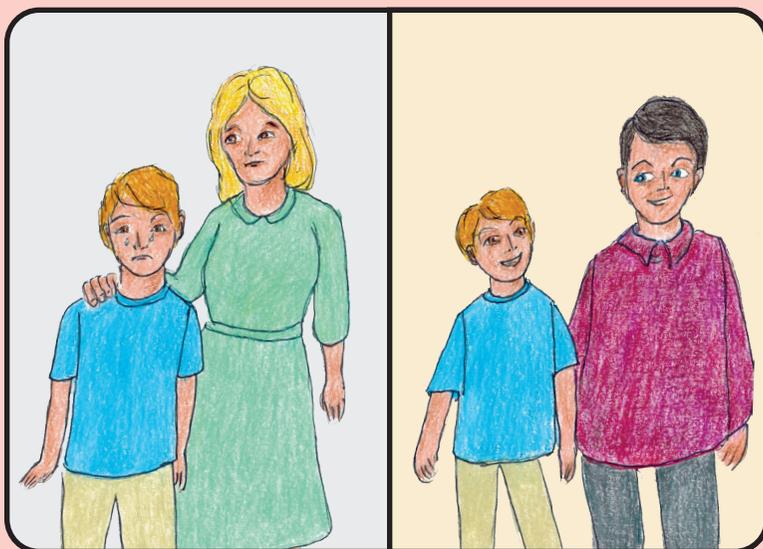
Si une personne que je connais meurt,  
il se peut que je vive des changements.

Quand une personne décède, sa famille,  
ses amis, ses connaissances et  
d'autres personnes vivent un deuil.

Le deuil : c'est tout ce que nous vivons  
quand une personne décède.

Moi, j'ai ma façon de vivre mon deuil et  
c'est correct comme ça.

Généralement, une personne qu'on connaît  
peut nous aider lorsqu'on vit un deuil.



Quand une personne décède, ça peut nous faire vivre différentes émotions.

On peut être triste, en colère, calme, rien ressentir ou avoir d'autres émotions.

Je peux en parler à une personne de mon choix.

Parfois, quand les gens sont tristes ou ont de la peine, ils peuvent pleurer.

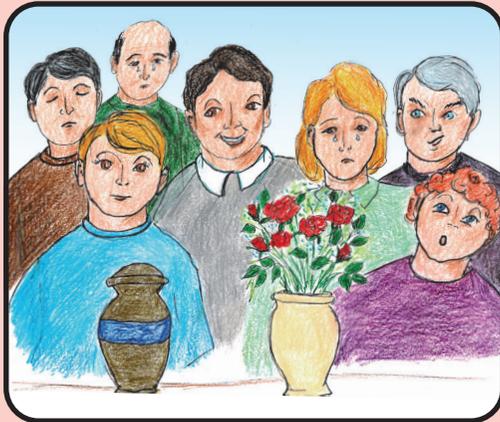
Pleurer peut faire beaucoup de bien.  
Ça aide à se sentir mieux et se calmer.

Si j'ai de la peine, moi aussi je peux pleurer.

Pleurer est normal et ne pas pleurer aussi.  
C'est possible de ne pas pleurer, de ne pas réagir. Tout est possible.

Exemple : Si une personne de ma famille, un ami ou une personne très importante pour moi meurt, je peux pleurer ou ne pas pleurer. Même si mon parent pleure.

Olivier	Autre personne
	
	
	
	
	
	
	
	
	
	



Généralement, quand une personne décède, c'est sa famille qui décide ce qui arrive avec son corps. La personne décédée peut aussi avoir informé sa famille de ses désirs, sur ce qu'elle souhaite qui arrive à son corps, après sa mort.

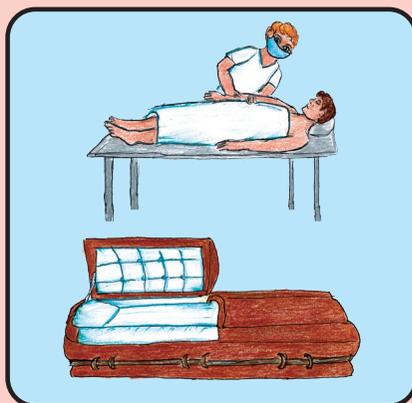
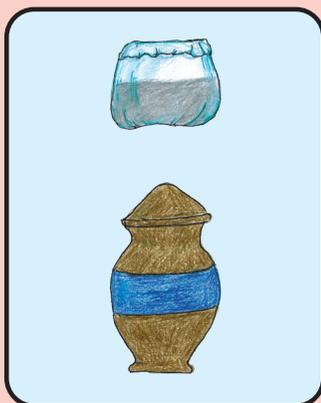
Le corps de la personne décédée peut être embaumé ou incinéré.

Être incinéré consiste à transformer le corps en cendres. Par la suite, les cendres sont mises dans un contenant, choisi par la famille. Le contenant s'appelle une urne.

Être embaumé, veut dire enlever le sang du corps, pour le remplacer par un liquide désinfectant qui permet de conserver le corps quelques jours.

Quand le corps de la personne décédée est embaumé, il est déposé dans un cercueil.

Un cercueil est une longue et grande boîte, généralement faite en bois. L'embaumement permet à la famille, aux amis et aux connaissances de voir le corps de la personne décédée, une dernière fois.



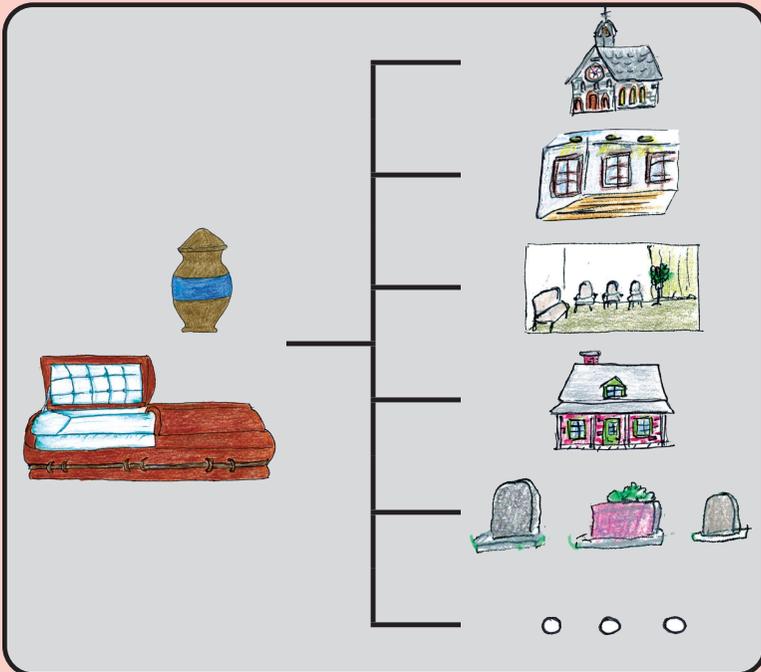
Selon le choix de la famille ou de la personne décédée, l'urne ou le cercueil contenant le corps de la personne décédée, peut se retrouver à l'un des endroits suivants :

- à l'église ou tout autre lieu religieux
- dans une salle
- au salon funéraire
- dans une maison
- au cimetière
- ou un autre endroit

Il peut y avoir des funérailles ou non.

Des funérailles, c'est un ensemble de gestes, d'actions, d'activités, accomplis pour dire adieu à la personne décédée.

Il est possible qu'on me demande de faire des tâches, pour aider à préparer les funérailles.



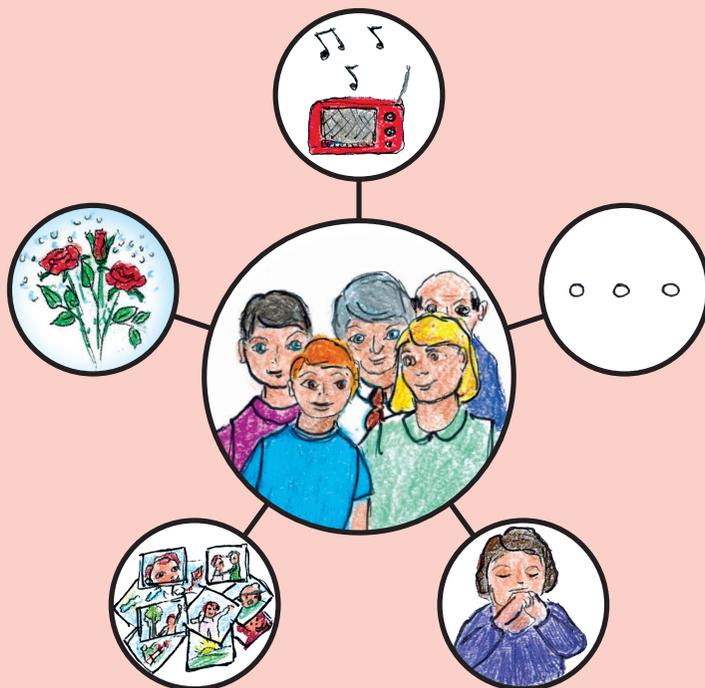
Pendant les funérailles, il est possible que la famille, les amis et les connaissances se rassemblent en mémoire de la personne décédée.

Lors de ce rassemblement, il peut y avoir :

- des photos de la personne décédée
- de la musique
- des prières
- des vidéos de la personne décédée
- des fleurs
- etc.

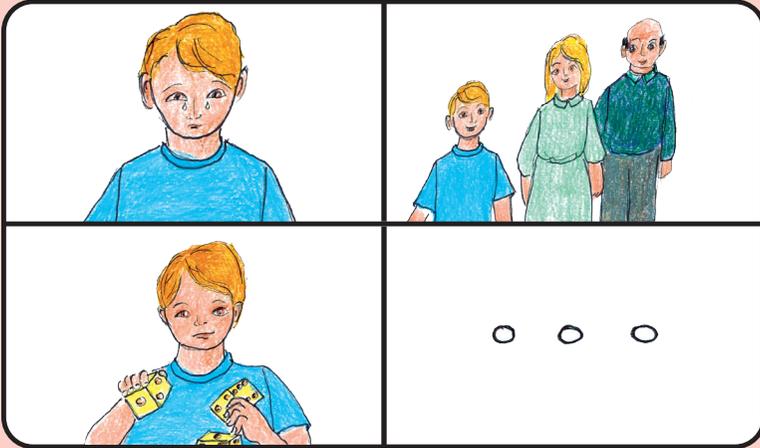
Ce rassemblement peut avoir lieu à l'un des endroits suivants :

- à l'église ou tout autre lieu religieux
- dans une salle
- au salon funéraire
- dans une maison
- au cimetière
- etc.



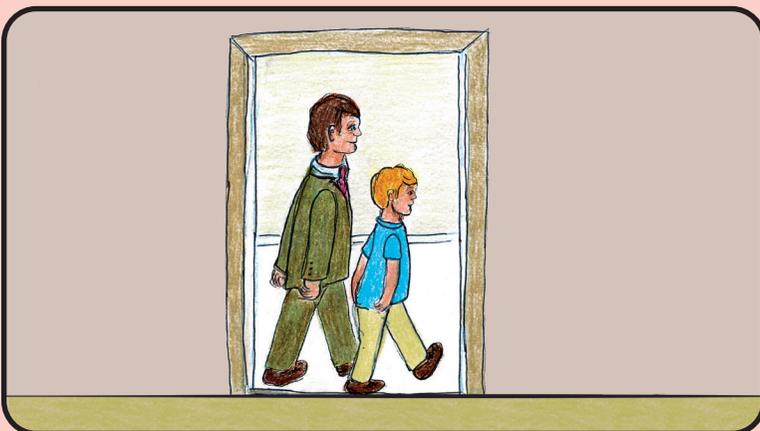
Si je suis invité à ce rassemblement, je peux :

- pleurer si j'ai de la peine
- m'occuper avec mes choses
- parler aux personnes présentes
- etc.



Les funérailles sont un moment où l'on peut exprimer nos émotions ou non.

Si je fais trop de bruit en exprimant mes émotions, il est possible qu'une personne m'aide et me dirige à un autre endroit.



On peut dire des mots gentils  
à la famille, aux amis et aux connaissances  
de la personne décédée.

Voici quelques exemples de mots gentils :

- «Je suis en pensée avec vous»
- «Je partage votre tristesse»
- «Je vous offre mon soutien»
- «Mes condoléances»
- «Mes sympathies»
- etc.

Les mots gentils qu'on dit ou entend le plus  
souvent sont :

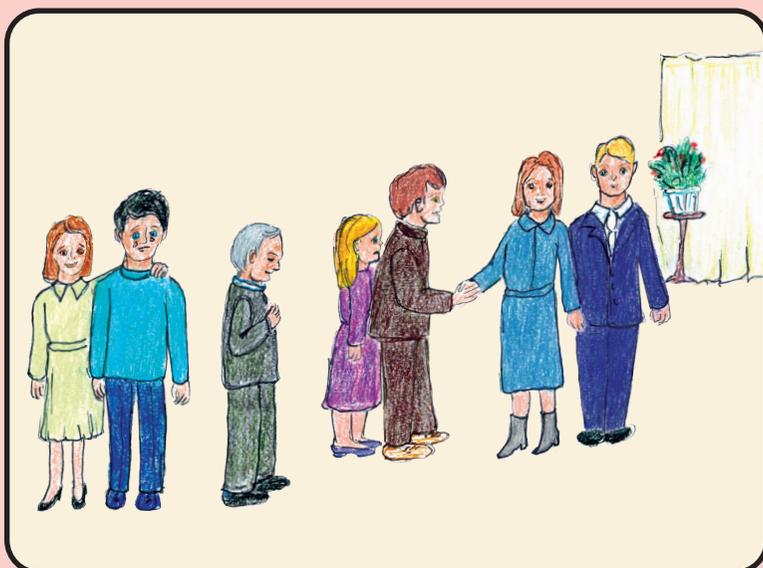
«Mes condoléances»

et

«Mes sympathies».

Ces mots veulent dire qu'on pense à la personne,  
qu'on partage sa tristesse,  
qu'on lui offre notre soutien.

Il se peut qu'à moi aussi,  
on me dise des mots gentils.



Généralement, suite au rassemblement ou quelques temps plus tard, il y a l'enterrement.

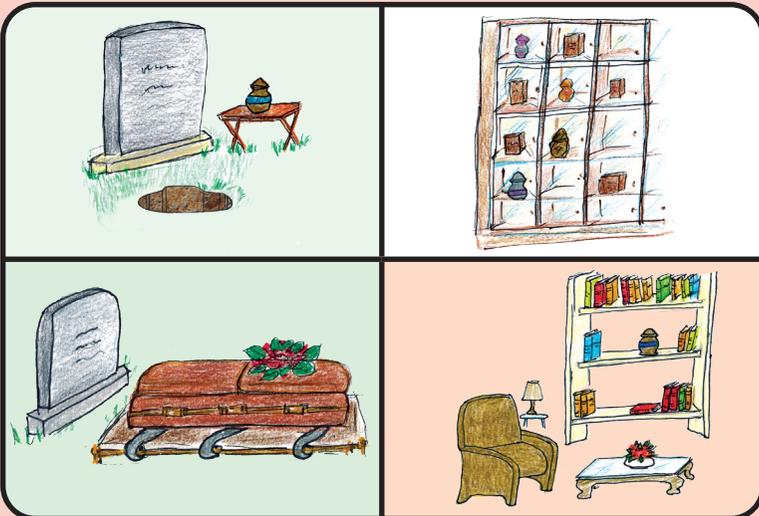
L'enterrement, c'est l'action de mettre en terre l'urne ou le cercueil, contenant le corps de la personne décédée.

La plupart du temps, lorsque l'urne ou le cercueil est mis en terre au cimetière, il y a une plaque où le nom, le prénom, l'année de naissance et de décès de la personne sont inscrits. Cette plaque s'appelle une pierre tombale.

Si l'urne n'est pas mise en terre, elle peut se retrouver dans un columbarium.

Un columbarium est un endroit où l'on retrouve des casiers pour déposer les urnes. C'est une sorte de cimetière intérieur.

Aussi, selon le choix de la famille, l'urne contenant les cendres du corps de la personne décédée peut être gardée dans la maison d'une personne ou dans un autre endroit.



Il peut arriver que les funérailles se terminent par le partage d'un repas ou d'une collation.

On peut profiter de ce moment pour parler de la personne décédée et se rappeler des souvenirs qu'on a avec elle.

Il se peut que pendant ce moment, il y ait des consignes à respecter. Je vais essayer de suivre les consignes.

Généralement, après les funérailles, chaque personne retourne à sa maison.



Lors du décès d'une personne, pendant ou après les funérailles, on peut être triste, en colère, rien ressentir ou avoir d'autres émotions.

Les gens peuvent parfois ressentir de la colère.



Pour aller mieux, les gens peuvent prendre de grandes respirations ou se retirer quelques instants. Si je ressens de la colère, je peux le faire aussi.

Chaque personne vit le décès de façon différente. Il se peut que je ne ressente rien. C'est correct de ne pas avoir d'émotion suite au décès d'une personne.

Un deuil peut durer quelques heures, quelques jours ou quelques années.

La durée du deuil est indéterminée.

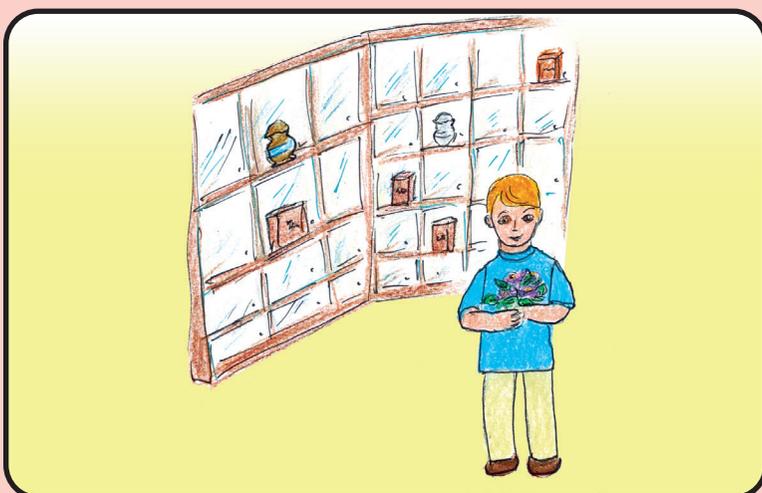
Si c'est difficile pour moi, il est important d'en parler à une personne de mon choix, même si cette personne a de la peine. Un jour, la peine diminue.

Il est aussi important de faire des activités qui me font du bien.



Dans quelques temps, si je le veux, je peux aller à l'endroit où l'urne ou le cercueil de la personne décédée se trouve.

Si l'urne ou le cercueil est au cimetière, je peux apporter un dessin, une lettre, une photo, des fleurs ou autre chose et le laisser près de la pierre tombale.



Après le décès d'une personne, il se peut que je vive des changements. Si la personne décédée m'aidait à faire différentes choses, une autre personne pourra le faire.



Si je m'ennuie de la personne décédée, je peux :

- en parler à une personne de mon choix
- regarder des photos ou des vidéos de la personne décédée
- écouter de la musique
- faire une activité qui me fait du bien
- etc.





Je suis fier de moi  
parce que j'ai réussi  
à demander de l'aide  
pour vivre mon deuil  
quand j'en ai eu besoin.

Dans la même collection :



Texte :  
Mélanie Bernard,  
éducatrice spécialisée  
au CISSSL, ainsi que  
Brigitte Bourque éducatrice  
spécialisée et Marie-Eve  
Desmarais, directrice de la  
Société de l'Autisme Région Lanaudière.

Illustrations : Claire Latour

Graphisme et impression :  
Imprimerie Lanaudière

Centre intégré  
de santé  
et de services sociaux  
de Lanaudière

Québec



SOCIÉTÉ DE L'AUTISME  
Région Lanaudière

[www.autismelanaudiere.org](http://www.autismelanaudiere.org)